

# les engagées

Inventer & partager des solutions économiques responsables



N°07

Automne 2025



## Mutualiser ses locaux pour (mieux) travailler

**Rencontre avec ces entrepreneuses et entrepreneurs qui partagent des locaux avec d'autres entreprises pour se soulager de la contrainte du foncier et bénéficier d'espaces et services supplémentaires. p.9**

En partenariat avec



ST-NAZAIRE  
DÉVELOPPEMENT



Retrouvez les infos éco de la métropole  
sur [entreprises.nantesmetropole.fr](http://entreprises.nantesmetropole.fr)

## INTERNATIONAL

# Mobilisation pour la reconstruction de l'Ukraine

**F**in juin, la constitution d'une Task-Force Pays de la Loire - Ukraine a été annoncée suite à une réunion organisée par la CCI et la Team France Export Pays de la Loire, avec des représentants de l'Ambassade de France en Ukraine et des entreprises. L'ambition de cette Task-Force ? Identifier les expertises mobilisables dans notre région, structurer des actions concrètes en lien avec les besoins ukrainiens et accélérer les échanges commerciaux. Près d'une trentaine d'entreprises se sont d'ores et déjà positionnées pour intégrer le groupe. Certaines participeront au E-salon Rebuild Ukraine à Varsovie les 13 et 14 novembre. ■

+ d'infos sur [paysdelaloire.cci.fr](http://paysdelaloire.cci.fr)

**Pour avoir plus d'informations ou rejoindre la Task-Force :**

> **Jean-François Goumy**,

Team France Export des Pays de la Loire : [jean-francois.goumy@paysdelaloire.cci.fr](mailto:jean-francois.goumy@paysdelaloire.cci.fr)

> **Martine Sécher**, Responsable développement international, CCI Nantes Saint-Nazaire : [martine.secher@44.cci.fr](mailto:martine.secher@44.cci.fr)

## CLIMAT

## Un Brevet de premiers secours pour la planète

Le CNRS et l'Institut de l'Engagement ont conçu un parcours de formation « Premiers secours pour la planète » pour permettre d'abord aux jeunes puis au grand public d'acquérir un socle de connaissances essentielles sur le climat et la biodiversité pour agir à son échelle. Les entreprises peuvent s'intégrer au projet en formant leurs collaborateurs ou en devenant mécène afin de soutenir la formation des jeunes.

+ d'infos sur [engagement.fr](http://engagement.fr)

## LOGISTIQUE

## Le programme CEE Soluce dévoile ses solutions dédiées aux artisans et commerçants

La logistique du dernier kilomètre est un enjeu pour garder la ville attractive pour les commerçants, accessible pour les artisans, et optimiser les flux de livraison. En partenariat avec Nantes Métropole, la CCI Nantes St-Nazaire et la CMA Pays de la Loire, le Programme CEE (Certificats d'Economies d'Energie) SOLUCE, porté par la Fabrique de la logistique, se déploie aujourd'hui sur le territoire nantais. Il vise, sur quatre ans, à générer des économies d'énergie (et des gains de temps et d'argent) en proposant aux artisans et commerçants qui effectuent eux-mêmes leurs opérations logistiques avec leur propre véhicule, d'en réduire l'utilisation en adoptant des pratiques logistiques

mutualisées ou plus sobres. Un catalogue de solutions de logistique urbaine (cyclo-logistique, livraisons mutualisées, tournées d'approvisionnement, évacuation de déchets, solutions de stockage...) est édité. Adaptées au territoire nantais, 16 solutions, dont la période de test par les entreprises est financée, ont été retenues par le Programme SOLUCE : Atelier Parages, Citiz, Cycload, Dooitch, Drive Cube, En Cargo Simone, Frais chez Toi, HPR Solutions, Kleuster, les Alchimistes, les Ripeurs, les cyclogisticiens nantais (BiciCouriers, Les Coursiers Nantais, Green Course, ToutenVélo) Log'issimo, Tri'n'collect, Velonomy, Woop.

+ d'infos sur [programme-soluce.fr](http://programme-soluce.fr)



## ECONOMIE

# Plaidoyer pour une économie soutenable

Le comité de mission de la plateforme RSE de Nantes Métropole a profité du Grand Rendez-vous des Engagées 2025 pour lancer un appel à la mobilisation afin de maintenir et renforcer l'engagement collectif dans la construction d'une économie durable et soutenable aussi bien à l'échelle locale qu'européenne. Face à des signaux inquiétants en Europe, le comité de mission appelle à garder le cap stratégique de la transformation des activités économiques et des pratiques face aux enjeux de durabilité, tout en consolidant les coopérations territoriales entre acteurs économiques, publics, associatifs et citoyens. Quatre axes de mobilisation

pour une économie soutenable ont été identifiés pour les acteurs et les actrices du territoire : réduire les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter aux changements climatiques et préserver les écosystèmes ; favoriser l'innovation sociale et lutter contre les inégalités pour améliorer les conditions de travail et la qualité de vie ; s'orienter vers des modèles économiques plus sobres, équitables et respectueux du vivant ; accompagner la transformation des métiers, le développement des compétences et l'employabilité, pour relever les défis des transitions. N'hésitez pas à rejoindre le mouvement.

+ d'infos sur [entreprises.nantesmetropole.fr](http://entreprises.nantesmetropole.fr)

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

# Tirez profit de l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) devient un levier incontournable pour les entreprises souhaitant innover, gagner en performance ou optimiser leurs processus. Pourtant, son accès et sa compréhension restent parfois complexes, notamment pour les TPE et PME. Pour répondre à ces enjeux, les CCI mettent à disposition une plateforme dédiée : « Tirez profit de l'intelligence artificielle ». Cette ressource propose des contenus pratiques et pédagogiques, accessible à toutes les entreprises : des explications simples sur ce qu'est l'IA et ses différentes formes ; des cas d'usage concrets par secteur d'activité ; des conseils pour démarrer un projet IA ; des solutions pour s'entourer des bons partenaires. Cette plateforme offre également la possibilité de contacter directement un conseiller CCI spécialisé dans le numérique, capable d'orienter et d'accompagner les entreprises dans leurs projets liés à l'IA et plus largement à la transformation digitale.

+ d'infos sur [cci.fr/ressources/numerique/tirez-profit-de-lintelligence-artificielle-ia](http://cci.fr/ressources/numerique/tirez-profit-de-lintelligence-artificielle-ia)

# Gens d'événement L'événementiel responsable

**Convaincu que le secteur a son rôle à jouer dans les transitions, Gilles Poussier, fondateur de cette agence presque trentenaire, a fait du gaspillage alimentaire son cheval de bataille et milite pour plus d'inclusion.**

Par Jeanne Ferron-Guillot

**A**dolescent à Châteaubriant, il créait déjà des spectacles pour ses camarades de classe. Diplômé d'une école de cinéma, Gilles Poussier se tourne vers l'événementiel « avec l'envie d'associer divertissement et business tout en étant vertueux » et fonde Gens d'événement en 1997. Ses premiers clients ? Citroën pour lequel il organise des tournées dans les garages pendant une décennie puis le groupe Alliance Automotive. En 2020, la crise sanitaire pousse l'entreprise, implantée à Nantes depuis 2006, à se diversifier : « Nous avons remporté deux contrats-cadres avec la SNCF et la direction des achats de l'État. Nous organisons notamment les événements de la Cour des comptes et de la direction interministérielle du numérique. Nous travaillons également avec des banques et des assurances. » Rachetée en 2024 par le groupe de presse Ebra, l'agence affiche une belle santé économique : 8,7 millions d'€ de chiffre d'affaires l'année dernière, une vingtaine de salariés, entre 110 et 150 événements organisés chaque année.

## Un déclic au Centre des jeunes dirigeants

Si la recherche d'un modèle plus vertueux s'est accélérée ces dernières années, l'en-

gagement RSE (responsabilité sociétale des entreprises, NDLR) de Gilles Poussier n'est pas nouveau : « Il date de mes années de formation au Centre des jeunes dirigeants. La question de la performance globale, ancêtre de la RSE, y était abordée. J'ai développé une vision à 360 degrés du rôle de l'entreprise dans la société. » À la fin des années 2000, il fonde l'association des entreprises de La Chapelle-sur-Erdre (ECE). En 2012, l'ECE réalise le premier bilan carbone collectif de France avec l'Ademe (Agence de la transition écologique, NDLR). Un an plus tard, Gilles Poussier rejoint les Dirigeants responsables de l'Ouest (DRO) où il co-élabore un scénario des transitions : « C'est avec cette expérience que j'ai vraiment développé un sens du collectif. »

## Le gaspillage alimentaire, un défi pour le secteur

Convaincu que l'événementiel « fait partie des solutions », il a fait du gaspillage alimentaire son cheval de bataille. Un défi pour la profession : « En 2020, un tiers des 20 000 repas traiteur servis chaque année partait à la poubelle. » Le gaspillage a pu être « réduit de 80 % » en évaluant au plus juste le nombre de participants aux

## LA FICHE D'IDENTITÉ

### Gens d'événement

- > Directeur général :  
Gilles Poussier
- > Président : Anthony Choumert  
chez Ebra Events
- > Création : 1997
- > 22 salariés
- > Statut : SAS
- > Chiffre d'affaires : 8,7 millions d'€  
en 2024

## LE CHIFFRE

**Le gaspillage alimentaire  
a été réduit de**

**80%**

depuis 2022





66

L'événementiel fait partie  
des solutions pour  
accompagner les transitions.  
Je suis convaincu que  
notre métier peut rassembler  
les gens et les inciter à  
changer leurs habitudes. »

Gilles Poussier directeur général de Gens d'événement

Photo : Patrick Garçon - Nantes Métropole



.../... Suite de la page 4

événements et en proposant des menus et des quantités adaptées au plus grand nombre. « *Le taux de déchets est calculé sur chaque date et nos équipes sont challengées sur ce sujet.* » Soucieux de réduire l'empreinte carbone de ses événements, l'agence relocalise quand c'est possible : « *Un client souhaitait organiser un événement à Barcelone avec 450 personnes. Nous avons proposé des solutions de remplacement à Nice et à Montpellier.* » L'inclusion est

le troisième pilier de la démarche RSE : « *Nous recrutons des personnes éloignées de l'emploi quel que soit leur handicap ou leurs fragilités.* » Gilles Poussier co-imagine maintenant « *une solution collective, pour répondre aux besoins du secteur, qui pourrait prendre la forme d'un ESAT (établissement et service d'aide par le travail, NDLR)* ». ■

+ d'infos sur  
[gensdevenement.com](http://gensdevenement.com)

## Une formation contre les violences sexistes et sexuelles

Gens d'événement a récemment mis en place une formation VHSS (violences et harcèlement sexistes et sexuels). « Nous avons au minimum un cas par an de comportements sexistes avérés de nos clients vis-à-vis de nos équipes en grande partie composées de femmes, regrette Gilles Poussier. Cette formation doit permettre de savoir comment réagir et de sensibiliser les managers à ces questions. »

66 Nous avons à Nantes un terrain extrêmement favorable pour être précurseur sur le sujet des transitions. »



Photo : Patrick Garçon - Nantes Métropole

**Maxime Labat** (en photo), Benoît Gourlet et Nathan Douillard, trois passionnés de sport se sont lancés avec succès depuis 5 ans dans l'upcycling de matériel technique.

## LE CHIFFRE

### Un impact environnemental

réduit de

**85 %**

par rapport à un produit  
neuf fabriqué en Asie.

Fondée en 2020 par trois sportifs, l'entreprise transforme des matériaux techniques en fin de vie - aile de kitesurf, corde d'escalade, toile de bateau - en sacs à dos et accessoires.

Par Jeanne Ferron-Guillot

10 millions de kilos d'équipements sportifs sont incinérés chaque année en France selon l'Ademe. Ce constat a poussé Maxime Labat, véliplanchiste de haut niveau, Benoît Gourlet, ancien ingénieur chez Decathlon, et Nathan Douillard, passionné de cyclisme, à offrir une nouvelle vie à ces matériaux. « En tant que sportif, c'est très paradoxal de pratiquer une activité en milieu naturel avec un matériel ensuite délétère pour l'environnement », souligne Maxime Labat. En 2020, le trio co-fonde La Virgule devenue Artefact en mai 2025. Les débuts sont artisanaux, les premiers prototypes de sacs à dos réalisés à la machine à coudre avec « des vieilles voiles familiales, des kayaks gonflables et des tapis de yoga ». Devenue un « expert de l'upcycling », installée à Nantes depuis 2023, l'enseigne collabore aujourd'hui avec de grands équipementiers : Decathlon, Patagonia, Arc'teryx... « On collecte leurs déchets qui sont ensuite démantelés et lavés par des travailleurs en situation de handicap dans des ESAT (établissement et service d'aide par le travail, NDLR). Les coupons propres sont envoyés dans des ateliers de couture en France et au Portugal », explique Maxime Labat.

Le Gravelot, sac vedette de l'enseigne, est ainsi fabriqué avec de la toile de bateau semi-rigide, des cordes d'escalade, des ailes de kitesurf, des élastiques de musculation et des ceintures de sécurité. Les bananes sont réalisées à partir de radeaux de survie défectueux, testés à Pornic, et démantelés par des travailleurs de l'entreprise à but d'emploi (EBE) Boréal à Nantes. La marque propose également des sacoches vélo, des sacs de voyage et des casquettes. 3000 à 4000 produits sont écoulés chaque année : « Certains clients cherchent à diminuer leur impact environnemental mais beaucoup de gens viennent aussi chercher la qualité des produits. On propose une garantie de 32 ans sur le sac Gravelot car ce sont des matières très qualitatives qui seraient inaccessibles dans le neuf. » ■

+ d'infos sur [artefact.eco](http://artefact.eco)

## LA FICHE D'IDENTITÉ

### Artefact

- > Dirigeants : Maxime Labat, Benoît Gourlet, Nathan Douillard
- > Création : 2020
- > 5 salariés
- > Statut : SAS
- > Chiffre d'affaires : non communiqué

## LA JEUNE POUSSÉ

# Artefact, une seconde vie pour l'équipement outdoor



Photo : Patrick Garçon - Nantes Métropole

**Elise Leleu** dirige l'EBC l'Amarrez créée en 2025, en même temps que Boreal, une autre EBC basée sur Nantes Est.

## LE CHIFFRE

**22 emplois**  
d'ici la fin 2025 et  
**une centaine d'emplois**  
dans 5 ans



## LA FICHE D'IDENTITÉ

### L'Amarrez

- > Président : Jean-Luc Péruchon
- > Directrice : Élise Leleu
- > 15 salariés dont 11 personnes « issues de la privation d'emploi »
- > Statut : Association
- > Chiffre d'affaires : trop tôt pour le communiquer

### ÉCO SOCIALE & CIRCULAIRE

# L'Amarrez facilite le retour à l'emploi

Lancée fin avril, l'entreprise rezéenne embauche en CDI des personnes longtemps éloignées de l'emploi avec des postes de travail adaptés.

Par **Jeanne Ferron-Guillot**

« J'ai repris confiance en moi, j'apprends de nouvelles choses et je ne dépend plus de mes proches financièrement. » Yvette fait partie des 11 premiers salariés « issus de la privation d'emploi » de L'Amarrez. Installée au pied du pont des Trois-Continents, côté Rezé, cette entreprise à but d'emploi (EBC) s'inscrit dans le dispositif « Territoire zéro chômeurs de longue durée » et est co-financée par l'État, le Département, Nantes Métropole et la Ville de Rezé. « Chaque personne, si elle souhaite travailler, doit pouvoir trouver un emploi qui lui correspond, explique Élise Leleu, sa directrice. Nos premiers salariés ont en moyenne 52 ans et ont connu une période de chômage souvent liée à un problème de santé. Plusieurs personnes sont en situation de handicap, ont des contraintes familiales ou une mobilité limitée. » Pour lever les freins, les horaires et les postes de travail sont ici adaptés à chaque personne. S'intégrant dans le réseau de l'économie sociale et solidaire (ESS), L'Amarrez a un principe de non-concurrence : « Nous avons identifié des activités économiques utiles au territoire et complémentaires à l'existant. » Le premier pôle en activité est consacré aux services aux entreprises et aux collectivités. Finition de pièces en bois pour la société chantenaysienne Humbird qui fabrique des vélos bus, reconditionnement de gants industriels, accompagnement aux courses au Super U, référencement associatif... « Chaque personne participe à l'ensemble des activités, cette polyvalence offre des rythmes adaptés et permet de limiter les troubles musculosquelettiques, souligne Élise Leleu. Nous proposons également des formations pour assurer une montée en compétences. » Un pôle textile, permettant la valorisation des vêtements professionnels en fin de vie des entreprises et des collectivités, a vu le jour cet été et un troisième pôle de services aux habitants sera créé en 2026. ■

# Mutualiser ses locaux pour (mieux) travailler

La mutualisation de locaux et services est une solution pour économiser de l'argent, parfois du temps et renforcer la coopération.

Preuves à l'appui avec un expert et le témoignage de deux entreprises convaincues.



Dossier réalisé par **Pascale Wester**

## partager des solutions qui changent l'entreprise

Les actus  
éco  
p. 2 & 3

Le jour où  
j'ai changé  
p. 4 & 6

Les pitchs  
transitions  
p. 7 & 8

**Le dossier  
des  
transitions  
p. 9 à 16**

Zoom  
sur un grand  
projet  
p. 18 & 19

Zoom  
sur un  
éco-  
système  
p. 20 & 21

Zoom  
sur une  
zone en  
développement  
p. 22 & 23

Fiches  
pratiques  
p. 24 à 27

Les chiffres  
clés de l'éco  
p. 28

> **P. 9** <  
Automne 2025

## REGARD D'EXPERT

# « Le voisinage entre entreprises crée une dynamique de proximité et renforce la coopération »

QUI EST  
L'EXPERT ?

Nantais depuis 12 ans, Nathanaël Mathieu milite pour une plus grande liberté dans le choix du lieu de travail. Il a cofondé la société Worklib – dont il est aujourd’hui directeur partenariats et recherche – qui recense les espaces de coworking et propose aux travailleurs individuels et aux entreprises une offre de location ponctuelle d’espaces dans toute la France et à l’étranger.

**Partager les espaces de travail, entre entreprises ou au sein d'une entreprise, c'est une petite révolution qui fait son chemin. Nathanaël Mathieu, partisan convaincu de cette nouvelle manière de vivre au boulot, en explique les ressorts et avantages.**

## Quelle est la situation du coworking aujourd’hui ?

Il est en plein essor et en pleine évolution. Le coworking « à l’ancienne » réunissait souvent des travailleurs indépendants qui se connaissaient et louaient à plusieurs un espace de travail, dans un souci d’économie et de convivialité ; dans l’esprit des colocations de logements. Ce type de coworking existe toujours, mais ne fonctionne que dans un espace relativement restreint avec peu de personnes. Aujourd’hui, beaucoup de petites sociétés partagent des locaux et des services. D'où le développement d’espaces spécifiques, conçus pour abriter plusieurs entreprises ou travailleurs indépendants, avec un « community manager » qui se charge de la gestion et de l’animation du lieu. Certains proposent des services tels que des formations ou un appui administratif ou technique dans des locaux « clés en main » déjà aménagés.

On peut s'y installer pour le temps dont on a besoin, par exemple pour démarrer son activité.

## Pourquoi installer son activité dans un lieu partagé ?

D’abord, le foncier est rare et cher. Le partage peut permettre d’installer son activité dans un lieu stratégique qui serait inabordable pour une seule petite entreprise. On évite aussi de s’engager sur un bail professionnel de trois ou six ans, et on peut bénéficier d’un contrat de services, changer à volonté le nombre de postes... Si l’on se regroupe par thématique, autour par exemple du développement durable, de la santé, du numérique, de la cybersécurité... le voisinage d’entreprises ou de travailleurs indépendants exerçant dans le même secteur crée une dynamique de proximité et renforce la coopération. Quand on n'a pas une grande visibilité sur la croissance de sa boîte, c'est parfait. Pour des entreprises de plus grande taille, aux revenus assurés, il peut être plus intéressant de disposer d'un lieu qu'on peut aménager à sa guise et de dépenser moins sur le long terme. Dans tous les cas, c'est un vrai bon choix, qui permet de créer des liens de collaboration, de partenariat... notamment dans la filière ESS.

**« Cotravailler requiert un état d'esprit et une capacité à partager des lieux en respectant leurs règles d'usage. » Nathanaël Mathieu**



## EN CHIFFRES

**4 200**

espaces dédiés  
recensés en  
France en 2025

**Plus de  
50 lieux**

dans l'agglomération  
nantaise

**60 %**

des espaces de  
travail partagés sont  
en Île-de-France  
(577 000 m<sup>2</sup>) mais  
ils se multiplient  
dans les grandes  
métropoles

**80 %**

des utilisateurs  
de coworking en  
France fréquentent  
ces lieux au  
moins trois jours  
par semaine  
(chiffre 2023)

**60 %**

des utilisateurs de  
bureaux partagés  
sont des PME  
et travailleurs  
indépendants

### Le coworking serait donc particulièrement conseillé dans l'ESS ?

Oui, les locaux de travail partagés sont particulièrement adaptés aux valeurs de l'ESS, qui occupe d'ailleurs 20 % à 30 % des tiers-lieux ou des espaces de coworking thématiqués. Avec souvent le soutien des collectivités, ils permettent à de petites entreprises de se loger à tarif attractif dans des locaux bien situés, et de démarrer ou poursuivre leur activité dans des conditions optimales puisqu'en bénéficiant de services communs. C'est aussi intéressant du côté des collectivités : la mise à disposition de bâtiments désaffectés, par exemple, revient beaucoup moins cher que de payer du gardienage. Et de tels lieux, surtout s'ils intègrent aussi des commerces, peuvent aider une ville à préfigurer des quartiers.

### Quels sont les avantages du coworking pour les salariés ?

Il répond bien à de nouvelles attentes. Plutôt qu'avoir un bureau à soi, on préfère télétravailler, bénéficier de zones de détente, travailler dans un espace ouvert, avoir des salles de réunion bien équipées. La préoccupation environnementale est présente aussi, avec un souhait important d'espaces de travail écoresponsables. Partager des locaux offre aussi une possibilité d'ouverture vers d'autres univers, d'autres métiers.

### Quels conseils pour bien cotravailler ?

Il faut évidemment entrer dans une logique de partage. Par exemple, la salle de réunion commune doit être réservée à l'avance. Cela requiert un état d'esprit et une capacité à partager des lieux en respectant leurs règles d'usage. Prendre des habitudes différentes, se plier à une forme de rigueur. Ces changements nécessitent des outils et des règles de vie.

### Peut-on appliquer les principes du coworking au sein même d'une entreprise ?

Oui. Les frais liés à l'hébergement de l'entreprise sont le deuxième poste financier après les ressources humaines. Des bureaux trop grands ou mal conçus sont un gaspillage financier et écologique. Dans des sociétés de services, par exemple, huit postes de travail suffisent pour dix salariés. Passer au bureau flexible peut représenter une économie importante et est l'occasion de revoir tout l'espace de travail en multipliant les possibilités pour mieux s'adapter aux situations, aux personnes et aux usages : salles fermées pour se concentrer ou participer à une visioconférence, bureaux pour travailler à deux ou à plusieurs, zone de détente... On peut bouger dans les bureaux. Et, si l'on a gagné de la place, pourquoi ne pas partager avec d'autres les espaces inutilisés ? ■

# Qui sont les engagées?

## FOCUS OUTILS

# Lieux de travail partagés, les ressources pour se lancer

**Créer ou intégrer un lieu de travail partagé peut-être très simple (on se réunit entre copains travailleurs indépendants pour économiser loyer et charges) ou plus complexe selon le lieu (existant ou non) et ses ambitions. Pour bien démarrer : échanges d'informations, retours d'expérience, et union des forces !**

## Se former et s'informer



**Lieux communs**, société coopérative d'intérêt collectif spécialisée dans la gestion et le pilotage de tiers-lieux transmet ses savoir-faire issus de ses dix années d'expérience de gestion collective et coopérative et d'animation d'un collectif de 140 entreprises. Visites commentées du Solilab (voir plus bas) tous les deux mois, visites sur-mesure sur rendez-vous.

Contact : Marc Richard – marc@lieux-communs-nantes.fr

+ d'infos sur [lieuxcommuns.coop](http://lieuxcommuns.coop)

## Exemples nantais à suivre ou rejoindre



### Espaces d'activités diverses

**Base commune**, foncière solidaire labellisée Esus (entreprise solidaire d'utilité sociale), lutte contre les phénomènes de dévitalisation urbaine et de spéculation foncière en achetant des pieds d'immeuble pour y développer des occupations à impact social ou

d'utilité locale. ESS, commerces indépendants, services, artisanat, petits équipements, activités culturelles, associatives ou solidaires... Les locaux sont accessibles via un système de loyers différenciés et progressifs pour permettre à ces activités de s'installer de manière pérenne en ville. Un gestionnaire de site se charge de créer un écosystème autour des rez-de-chaussée.

+ d'infos sur [basecommune.com](http://basecommune.com)

**Le Solilab** a fêté ses dix ans en 2024, avec une bonne nouvelle : son site lui est réservé et sera reconstruit. Ce lieu totem de l'ESS géré par la Scic (société coopérative d'intérêt collectif) Lieux communs réunit 135 locataires, dans des bureaux et sur deux plateaux de coworking, et deux magasins de réemploi (informatique et matériaux de l'événementiel), ainsi qu'un café-restaurant. La structure loue aussi des salles de réunion et sa grande halle pour des événements. Au sein du Solilab, les Écossolies accompagnent le développement d'initiatives sociales ou environnementales portées par des associations, entreprises, collectifs...

+ d'infos sur [ecossolies.fr](http://ecossolies.fr)

Dans les anciens bains et lavoirs de la ville de Nantes, le **Grand bain** est un lieu de travail et de rencontres, géré par la coopérative d'activités et d'emploi L'ouvre-boîtes, qui propose des bureaux pour les membres de la coopérative et des salles de réunion pour les structures



Photo : Gettyimages

de l'ESS, organise des événements grand public et anime un café guinguette.

+ d'infos sur [legrandbain.coop](http://legrandbain.coop) / [ouvre-boites.coop](http://ouvre-boites.coop)

Porté et animé par la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) des Pays de la Loire, **L'Esscale Mabon** est un lieu géré par la coopérative Lieux communs. Il réunit 13 structures de l'ESS, dont la chambre régionale de l'économie sociale, Mobilis (pôle régional du livre et de la lecture), le pôle patrimoine, le pôle pour la filière musicale, la coopérative Oz, Madison (agence de communication responsable et engagée)... sur un site de 900 m<sup>2</sup> dans des locaux de la Poste groupe. Il préfigure une maison de l'ESS.

+ d'infos sur [lieuxcommuns.coop](http://lieuxcommuns.coop)

## Ateliers mutualisés

Dans l'ancienne caserne Mellinet, **Make ici** réunit des designers, architectes ou artisans auxquels l'association propose un espace de rangement et de stockage, des salles de réunion, des services (camions partagés, réception de colis...) ainsi qu'un accès à son parc de petites ou grosses machines professionnelles. La structure prodigue aussi des conseils et un accompagnement technique, donne accès à des réductions chez ses fournisseurs partenaires...

+ d'infos sur [makeici.org/location-atelier/ici-nantes](http://makeici.org/location-atelier/ici-nantes)

Depuis 2017, l'association **Gueules de bois** ouvre son atelier sur l'île de Nantes aux professionnels justifiant d'un diplôme en menuiserie-ébénisterie qui, après adhésion à l'association, peuvent réserver des créneaux pour utiliser des machines professionnelles, profiter d'espaces de stockage et louer un camion utilitaire...

+ d'infos sur [gueulesdebois.fr](http://gueulesdebois.fr)

## S'unir

Basée à Paris, **Surface+Utile** est une association dont le but est de rassembler les acteurs de l'ESS, ceux de l'immobilier et les décideurs publics afin de mettre à l'agenda le développement d'espaces économiques de la transition. Surface+Utile mène auprès des parlementaires et élus locaux, ainsi qu'auprès des sociétés d'immobilier classiques, des actions de lobbying pour les convaincre qu'une partie du parc immobilier déroge au fonctionnement classique pour structurer l'ESS.

+ d'infos sur [surfaceplusutile.com](http://surfaceplusutile.com)

En cours de création, **la foncière immobilière** dédiée au développement de l'ESS a pour but de faire face à une demande croissante d'immobilier à loyers ajustés pour les actrices et acteurs engagés. Cofinancé par Nantes Métropole et la Banque des territoires, Lieux communs contribue dans un premier temps au financement du projet de nouveau Solilab, et permettra à terme d'investir dans d'autres projets de construction, de réhabilitation ou d'acquisition de lieux concourant à l'ESS et au développement de ses valeurs dans le territoire. Concrètement, une foncière immobilière est une société spécialisée dans l'achat et la gestion de biens immobiliers pour en tirer un revenu régulier, tout en permettant aux investisseurs de participer indirectement à ce marché immobilier. Elle permettra aux entreprises du secteur d'accéder plus facilement à des locaux, dans un marché immobilier très compétitif.

+ d'infos sur [entreprises.nantesmetropole.fr](http://entreprises.nantesmetropole.fr)

Pour trouver un espace régulier ou partager ponctuellement des lieux de travail, voici deux cartographies (non-exhaustives) des ateliers de coworking dans la métropole.

- [entreprises.nantesmetropole.fr/services-solutions/trouver-espace-coworking-nantes-metropole](http://entreprises.nantesmetropole.fr/services-solutions/trouver-espace-coworking-nantes-metropole)
- [worklib.io](http://worklib.io)

## Qui sont les engagées?

# Espace de travail : la tendance est au partage



**Olivier Bessin** est directeur général adjoint d'Aethica-Demathieu Bard immobilier, opérateur immobilier spécialisé dans l'aménagement de quartiers mixtes. Manager « écoresponsable », il défend les coopérations territoriales et le partenariat public-privé pour mieux répondre aux défis des transitions écologique et énergétiques, sociales et sociétales.

### MON POINT DE VUE

#### Les engagées : Pourquoi mixer en ville logements, commerces et activités ?

**O. B.** : Entre hausse des loyers et développement de zones d'activités, les artisans ont déserté les centres-villes. Le développement de lieux partagés, en ville, représente une solution pertinente, entre autres en termes d'empreinte carbone. Ainsi, en réponse au cahier des charges défini par la Samoa, nous avons imaginé Anna, immeuble de bureaux dont le rez-de-chaussée réunit sur 1 000 m<sup>2</sup> six ateliers artisanaux : un luthier, des concepteurs de mobilier urbain, des électriciens à vélo... et une supérette. Des activités très différentes se côtoient et partagent les espaces communs : garage à vélo, terrasses... Cela offre la possibilité de se rencontrer et d'organiser des temps conviviaux entre personnes pratiquant des activités très diverses. Il faut bien sûr tenir compte de beaucoup d'enjeux et anticiper pour limiter les nuisances.

#### Les engagées : Vous-même y avez installé vos bureaux ?

**O. B.** : Oui. Ce n'était pas prévu initialement. La vente de l'immeuble que nous occupions, s'est transformée en opportunité de nous réorganiser en faisant évoluer notre gouvernance. Nous avons choisi de nous installer dans l'immeuble que nous avions conçu, passant de 1 600 à 600 m<sup>2</sup>, de bureaux individuels à un plateau, et modifiant nos habitudes de stationnement des véhicules. Tout cela n'aurait pu se faire sans l'implication des salariés. Groupes de travail, ateliers participatifs... ils ont été fortement associés à la démarche. Il a fallu faire du tri pour supprimer les deux-tiers de nos archives, travailler sur la mobilité avec l'appui de Naolib et repenser notre manière de travailler.

#### Les engagées : Quel bilan tirez-vous de votre installation ?

**S. D.** : Nos nouvelles configurations et organisation favorisent les échanges intermètiers entre experts et renforcent les liens et la capacité à travailler en équipe-projet. La logique d'optimisation a renforcé la cohésion de l'équipe, la convivialité entre nous et maintenant avec nos voisins. La qualité des aménagements permet d'accepter les contraintes relatives du partage de l'espace de travail, dès lors qu'elles sont assorties de contreparties en termes de confort et de cohésion d'équipe. Le bilan est donc très positif. En outre, même si ce n'était pas l'axe premier, la réduction de la surface de nos locaux représente une économie conséquente. De plus, notre déménagement et notre réorganisation, cohérentes avec notre stratégie RSE au-delà des normes, mettent en conformité notre discours et nos actions.

Photos : Patrick Garçon - Nantes Métropole

Si l'on peut adapter n'importe quel espace pour y travailler à plusieurs, la tendance est à la création de lieux pensés dès l'origine pour mixer des activités, réunies autour de la même thématique ou différant totalement. Sur l'île de Nantes, Aethica a conçu Anna, un immeuble mixant bureaux et ateliers, et s'y est installée. À Saint-Aignan-de-Grandlieu, Cyneo rassemble une chaîne de métiers autour du recyclage de matériaux de construction.

Ingénierie titulaire d'un mastère spécialisé construction et habitats durables, ingénierie juriste en environnement, ingénierie de l'environnement et de la santé environnementale, **Joanna Ferrière** a imaginé et dirige Cyneo, projet porté par Bouygues bâtiment France, qui vise à massifier les solutions circulaires en développant une communauté de faiseurs et des centres techniques dédiés à l'incubation des filières de réemploi et recyclage.

## MON POINT DE VUE

### Les engagées : Quelle est votre activité ?

**J.F.:** Cyneo est une filiale de Bouygues construction dédiée au réemploi des matériaux de construction. L'industrie du bâtiment produit chaque année en France 46 millions de tonnes de déchets, dont seulement 1 % sont réemployés alors que 80 % pourraient l'être. Cyneo accompagne la structuration de l'offre en matériaux de réemploi, en développant le premier réseau national dédié aux acteurs de l'économie circulaire dans le secteur du BTP : déconstructeurs et constructeurs, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage, assistances à maîtrise d'ouvrage, assureurs et bureaux de contrôle spécialisés dans le réemploi. Cette communauté, destinée aux collectivités et associations engagées dans le développement de l'économie circulaire, donne accès à des événements de partage d'expériences, à une offre de formations, au magazine La circulaire et à un outil digital permettant la rencontre de l'offre et de la demande en matériaux circulaires.

### Les engagées : Vous proposez également des locaux ?

**J.F.:** Si les entreprises de services sont les premières concernées par le coworking, d'autres ont besoin de surfaces techniques, c'est pourquoi nous proposons des espaces mutualisés de production, de stockage, de prototypage et d'exposition des produits. Nous avons inauguré le deuxième centre technique, en début d'année à Saint-Aignan-de-Grandlieu, un entrepôt de 3 000 m<sup>2</sup> divisé en cinq ateliers dédiés au reconditionnement, plus un espace de stockage de 1 000 emplacements-palettes et un showroom de 200 m<sup>2</sup>. Le centre réunit la Miroiterie du réemploi qui reconditionne et réemploie des verres et miroirs, Gueules de bois qui valorise et reconditionne le bois, Écophon qui réemploie des dalles de faux plafonds et Carborok qui mène une expérimentation visant à séquestrer le CO<sub>2</sub> dans les agrégats de béton recyclés. Autour des centres, nous réunissons plusieurs centaines d'adhérents qui se réunissent trois fois par an pour travailler ensemble.

### Les engagées : Quels sont les avantages de ce regroupement d'activités ?

**J.F.:** Le bâtiment est bien situé, à côté de l'aéroport, à proximité du centre de Nantes et bien desservi. Ses locataires bénéficient, moyennant un loyer au prix du marché, de la mutualisation des charges et services. Cyneo s'occupe de renouveler les adhésions, de faire le lien avec les instances locales et réseaux, de gérer financièrement la structure et la sécurité du bâtiment, mais intervient aussi pour développer les compétences via des formations techniques et manuelles, mutualiser les moyens et standardiser les processus pour offrir des matériaux de qualité, en quantité, garantis.



## FOCUS RÉSEAU



Photo : DR

# Les ambassadeurs en mission RSE

**La plateforme RSE de la métropole renforce son réseau d'ambassadeurs et d'ambassadrices pour promouvoir et accompagner ensemble le développement de la démarche sur le territoire.**

La plateforme RSE de la métropole nantaise s'appuie sur une communauté de compétences et d'engagements qui réunit des membres dits « ambassadeurs et ambassadrices », notamment identifiés dans leurs structures afin d'incarner humainement le réseau RSE de la métropole. Engagés dans la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et témoignant d'un intérêt pour cette démarche, les postulants sont issus de structures ayant au moins un établissement dans la métropole nantaise. « Ils remplissent un questionnaire de demande et les candidatures sont examinées chaque mois, explique Karine Gingreau, responsable de la plateforme. Les personnes qui ne répondent pas aux critères, par exemple parce que leur démarche est commerciale, sont réorientées pour être référencées en tant que porteuses d'offres publiques ou parapubliques. Les nouveaux ambassadeurs entament un parcours à la carte après un « webinaire d'embarquement », animé tous les deux mois par AMO, qui expose les actions de la Métropole dans la RSE. »

## Inspirer et s'inspirer auprès des autres ambassadeurs

Ces nouveaux arrivants signent une charte d'engagement, sont intégrés à l'un des six collèges (associations, entreprises, experts et enseignement supérieur, salariés, financeurs), et entament leur nouvelle « carrière » : communiquer sur la RSE, incarner les engagements de la plateforme, former et sensibiliser leur écosystème, inspirer et s'inspirer auprès des autres ambassadeurs. « On vient donner avant de recevoir, dit Sébastien Bolle, président de l'association Réso2D. Et on sort grandi des échanges et réunions. Partager nos connaissances sur le territoire permet d'aller encore plus vite et de faire avancer la RSE. » Un kit est remis aux ambassadeurs, incluant argumentaire, présentation du territoire, charte graphique, logo et signature ambassadeur, programme d'animation et offre de services de Nantes-Saint-Nazaire développement. « Nous mettons à leur disposition des formations et des sensibilisations, des animations et temps forts, une plateforme d'échanges et de partages, des temps de rencontre de l'écosystème et des ressources en ligne, précise Aline Rieuneau, chargée de mission animation des transitions. L'objectif est de se connaître, de savoir ce que font les autres et d'essaimer, en encourageant le passage à la RSE de manière positive et non contraignante. » ■

+ d'infos sur [entreprises.nantesmetropole.fr/  
agir-ensemble/ambassadeurs](http://entreprises.nantesmetropole.fr/agir-ensemble/ambassadeurs)



À vos côtés pour accompagner  
**votre quotidien et faciliter vos transitions**

**Artisans, commerçants, entrepreneurs,  
responsables RSE :**

Nantes Métropole Entreprises vous donne les réponses pour créer, développer votre activité et vous engager vers un développement économique responsable.

[entreprises.nantesmetropole.fr](http://entreprises.nantesmetropole.fr)

# Pieds nus

dans le bassin de baignade,  
sur la plage verte mais aussi  
dans la partie boisée du jardin,  
le public sera invité à se déchausser  
dans les parcours d'aventure.

Photo : Patrick Garçon

# Le Jardin extraordinaire s'agrandit et offre un « voyage immobile »

**Le Jardin extraordinaire, dans l'ancienne carrière Misery à Nantes, poursuit sa transformation. La 2<sup>e</sup> phase d'aménagement se termine cet automne. Cette extension d'1,5 hectares intègre un bassin de baignade, une via ferrata et une immersion dans une végétation exotique, véritable collection botanique. Un îlot de fraîcheur au cœur de la ville et une nouvelle façon d'envisager le dépaysement.**

Par Gaël Bocandé

## 1,5 hectares de nature

Depuis son ouverture en 2019, le Jardin extraordinaire offre un écrin de verdure luxuriante, unique et ludique, donnant l'impression que la nature a repris ses droits sur le site de l'ancienne carrière Misery, au cœur de Nantes, quartier du Bas Chantenay. C'est dans ce même esprit que la partie Est, côté rue Joseph-Cholet a été entièrement réaménagée. Une extension d'1,5 hectares qui laisse la part belle à l'environnement, notamment grâce à la dé-simpérmeabilisation des sols et à la renaturation du site.

## Des espèces « du voyage »

Plus de 280 arbres ont été plantés. Ils viennent s'ajouter aux 150 déjà présents et qui ont été conservés. Qui dit Jardin extraordinaire, dit végétaux et espèces venues d'ailleurs et peu connues dont certaines préfigurent la nature qui s'adapte au réchauffement climatique. Elles ont, pour la plupart, été produites localement. « *Le projet est, par essence, à forte valeur environnementale, puisqu'il s'agit de végétaliser un espace qui ne l'était pas ou très peu* », commente Loïc Mareschal, paysagiste à l'agence Phytolab, en charge de l'aménagement du site.

## Un bassin filtré par des plantes

Pour limiter l'impact du chantier, certains matériaux ont été réutilisés. C'est le cas du béton présent au sol qui a été concassé pour empêtrer des cheminements. L'eau du bassin de baignade de 700 m<sup>2</sup> qui ouvrira au printemps 2026, sera filtrée par des plantes des marais, sans utilisation de chlore ou d'autres produits. Comme la première partie du Jardin extraordinaire, avec ses murs d'escalade, ce nouvel aménagement, mêle nature et activités de loisir. Outre le bassin de baignade, pour celles et ceux qui n'ont pas le vertige, une via ferrata (itinéraire aménagé dans une paroi rocheuse) est accessible sur la paroi de la carrière. ■

**« Le jardin est un équipement qui offre une ambiance** et des usages qui n'existent pas à Nantes, comme la via ferrata ou le bassin de baignade. Un dépaysement et des activités qu'on peut aller chercher et découvrir en vélo ou en transport en commun, tout proche de chez soi. Cette dimension de « voyage immobile » parmi les autres composantes me semble aussi intéressante et innovante d'un point de vue environnemental. »

Loïc Mareschal, paysagiste à l'agence Phytolab. ▶▶

2,7

hectares : surface totale  
du Jardin extraordinaire après extension

700 m<sup>2</sup>

taille du bassin de baignade  
filtré naturellement

280

nouveaux arbres plantés  
sur la nouvelle partie du site

**L'écosystème santé nantais** est une référence nationale, notamment grâce à l'excellence de sa recherche académique, le dynamisme de ses biotechnologies, de ses medtech et de ses startups de e-santé. Elle s'appuie sur un collectif fort et une collaboration entre tous les acteurs : entreprises, chercheurs, labos, écoles, professionnels de santé, et patients. Cette dynamique collaborative s'est construite au fil des années et illustre le fameux jeu collectif qui fait la réputation nantaise.

# L'innovation en santé a son lieu totem

**Se réunir pour mieux innover : 32 acteurs ont déjà adopté l'idée et confirmé leur installation dans Gina, lieu totem de la Station S, archipel de l'innovation au service de la santé globale.**

Par **Pascale Wester**

Incubateurs spécialisés en santé, associations, pôles de compétitivité et services dédiés à l'innovation en santé... Tout près du futur hôpital, les 32 premiers locataires sont en cours d'installation dans le bâtiment Gina. Un bel immeuble bas carbone végétalisé, raccordé au réseau de chaleur, équipé de panneaux solaires, avec une cour commune propice aux échanges, et intégrant aussi un restaurant. Six étages, 5 500 m<sup>2</sup> de bureaux et ateliers. « À Nantes Métropole, la santé est une filière transversale, explique Joëlle Martin-Gauthier, chargée de coordination. Nous l'envisageons de façon globale : santé physique, mentale, sociale, qui mettent en jeu aussi l'environnement, la mobilité, le développement urbain, le bâtiment... Il ne s'agit pas seulement d'accès aux soins mais aussi de conditions de vie, d'actions de prévention : bien-être, bien vivre, bien soigner sont indissociables. » Tout aussi indissociables sont les acteurs de la santé, c'est pourquoi l'immeuble, premier îlot de la Station S, archipel santé de 30 000 m<sup>2</sup> qui sera à terme constitué sur l'île de Nantes, fédérera les laboratoires de R&D d'entreprises privées, des start-up innovant dans la santé numérique, des structures d'accompagnement à l'innovation. Toute une chaîne thématique, à proximité immédiate du nouveau CHU et du futur campus santé qui rassemblera 7 000 étudiants et les laboratoires de recherche publics (*voir encadré*).

## Du laboratoire à l'usine

Au cœur du bâtiment, la Fabrique de l'innovation en santé® comportera sur 700 m<sup>2</sup> des espaces dédiés au développement de l'innovation en santé : espace de créativité pour transformer son besoin en idée ; de formation pour acculturer et former à la conduite de projets innovants ; de prototypage pour se projeter grâce à des maquettes physiques ou virtuelles ; IA et numérique pour développer des algorithmes, des applications numériques, des jumeaux virtuels ; de simulation pour simuler les

dispositifs médicaux, etc.), du numérique en santé, de la prévention et de la foodtech (start-ups innovantes utilisant les nouvelles technologies dans le secteur de l'alimentation). Les chercheurs travailleront en relation étroite avec leurs voisins entrepreneurs, et aussi avec les professionnels du CHU de Nantes et leurs partenaires, pour être au plus près des besoins et pratiques. « *Par exemple, les soignants pourront participer à des ateliers : on peut imaginer qu'une infirmière exprime le manque d'un outil spécifique. Du concept au prototype en*

66

La santé est envisagée de façon globale : santé physique, mentale, sociale, environnementale. »

Joëlle Martin-Gauthier, chargée de coordination

environnements hospitaliers et domiciles. Du laboratoire à l'usine, les entreprises bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour tous les niveaux de maturité technologique dans les domaines de la biotech (mariage de la biologie et des techniques nouvelles pour produire des connaissances, biens et services), de la medtech (qui regroupe les technologies innovantes utilisées pour améliorer les soins,

*passant par l'étude de marché, tout sera sur place pour l'imaginer, le créer, le fabriquer et le commercialiser. »*

150 m<sup>2</sup> seront également dédiés à la prévention et à la promotion de la santé auprès des patients et de leur entourage, et au développement de l'innovation en prévention, sous le pilotage du Hall santé du CHU de Nantes en partenariat avec la direction santé publique de Nantes Métropole. ■



## Gina, au cœur du quartier de la santé



L'archipel d'innovation en santé sera notamment composé des bâtiments Gina (en photo), Nantes biotech, Nantes bio ouest île de Nantes, Rosa, au cœur d'un écosystème unique en Europe réunissant le nouvel hôpital public (230 000 m<sup>2</sup>, 13 bâtiments), l'IRES 2020 (institut de recherche en santé), le campus santé Franceline-Ribard (facultés de santé et instituts de formations paramédicales). Coût du projet global : 1,5 Md d'euros, soit le plus gros investissement européen actuel au service de la santé globale.

## Un « archipel » santé

À l'horizon 2030, la Station S, structurée en deux pôles, occupera 130 000 m<sup>2</sup> : 30 000 m<sup>2</sup> sur l'île de Nantes, pour l'incubation de projets et solutions innovantes au service de la santé globale ; 100 000 m<sup>2</sup> à Saint-Herblain-Laennec dans le futur bioparc pour l'industrialisation de la filière. L'ensemble réunira 1 000 acteurs (chercheurs, entrepreneurs, professionnels des soins...)

200

ENTREPRISES

liées à la santé à Nantes, soit :

3500

EMPLOIS

directs

1,5 Md

de chiffre d'affaires

en 2023

60

projets d'innovation

bénéficiant déjà

d'un accompagnement par  
les professionnels du  
département innovation et  
développement du CHU

Photos : Patrick Garçon - Nantes Métropole

# Nantes Agropolia, un mail alimentaire régionale

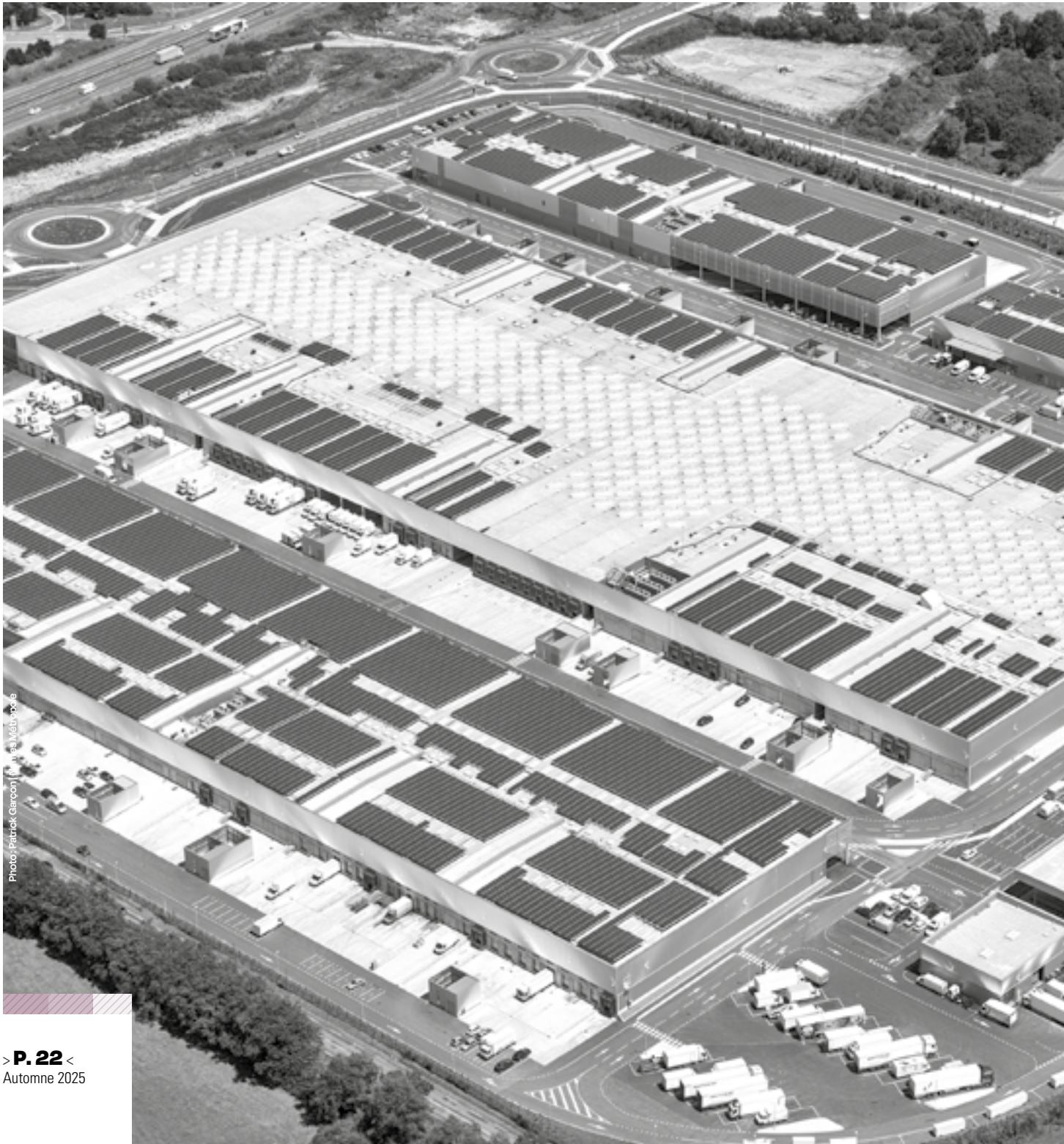


Photo : Patrick Garçon / Nantes Métropole

# l'on essentiel de la filière

## Réunir les acteurs de l'agroalimentaire

Par Gaël Bocandé

**C'est une fourmilière discrète, mais dont le rôle est primordial. Nantes Agropolia regroupe, avec le MiN, quelque 200 entreprises. Un pôle de compétitivité à l'échelle régionale qui permet de favoriser et de développer l'implantation d'entreprises agroalimentaires sur le territoire.**

Le pôle agroalimentaire Nantes Agropolia s'étend sur 55 hectares, entre Rezé et Les Sorinières, dont 20 hectares pour le MiN Nantes Métropole, locomotive du pôle et cœur battant de l'alimentation locale. Nantes Agropolia regroupe 200 entreprises et représente 2000 emplois (dont 1 000 pour le MiN). On y trouve aussi bien des grossistes en fruits et légumes, comme Fruidor, Charpentier Primeurs ou Provinces Bio, des grossistes en produits alimentaires frais et surgelés comme Altage, Pomona, Berjac ou Promocash, des coopératives et des entreprises de production bio comme Chlorophylle ou Nature et Aliments, que des transporteurs comme Delanchy, Transcosatal ou Mesguen. Pensé comme un levier de coopération et d'innovation, Nantes Agropolia s'impose comme une plateforme stratégique de la filière agroalimentaire régionale.

### Des entreprises engagées

Depuis mars 2025, le WorkMiN, pôle de services, accompagne le développement des professionnels de l'alimentation et favorise la mise en réseau. En parallèle, le Carré de producteurs locaux offre, sur le MiN, une vitrine de la production locale. La présence de structures telles que la Banque Alimentaire, le Secours Populaire, de l'Assiette aux Champs ou les Alchimistes permet de valoriser les biodéchets et de diminuer le gaspillage alimentaire. Ces entreprises engagées contribuent à certains axes du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Nantes Métropole, notamment l'intensification de la lutte contre le gaspillage alimentaire.



**Thomas Gaschignard,**  
co-fondateur des Alchimistes Loire-  
Atlantique, entreprise spécialisée dans  
la valorisation des biodéchets en compost  
installée sur le site de Nantes Agropolia.

« Chaque mois, nous collectons près de 300 tonnes de déchets alimentaires auprès de plus de 700 établissements. Ces déchets transitent tous par notre plateforme de pré-traitement des biodéchets d'une capacité de 10 000 tonnes installée sur le site d'Agropolia depuis début 2025. Au-delà du bâtiment, qui est tout neuf et adapté pour nos équipes, de sa capacité de traitement qui va nous permettre de nous développer, nous avons été séduits par la proximité avec certains de nos clients. Ils sont une dizaine sur place, dans notre rue ou un peu plus loin. Nous sommes également voisins de l'Assiette aux Champs et leur biodéconditionneur, vers qui nous orientons les déchets alimentaires emballés issus de la grande distribution ou les déchets mal triés. Et la proximité directe avec le périphérique facilite notre logistique et notre rayonnement. »

## EN CHIFFRES

**Nantes Agropolia est l'un des pivots du développement et du dynamisme de la filière agroalimentaire du Grand Ouest.**

**200**  
entreprises  
présentes sur le site

**2000**  
emplois  
générés par le pôle agroalimentaire

**55**  
hectares  
la surface totale couverte par le site Nantes Agropolia dont 20 hectares pour le MiN.

# Comment former ses salariés ?

**La transition écologique, la montée en puissance des nouvelles technologies, mais aussi l'envie des salariés d'évoluer tout au long de leur carrière participent à la redéfinition constante des métiers et redessinent en profondeur le monde du travail. Former ses salariés est devenu une nécessité aussi bien stratégique que sociétale.**

Par **Gaël Bocandé**

Selon le *Future of Jobs Report 2025* présenté lors du Forum économique mondial, 22 % des emplois actuels seront touchés par des transformations majeures d'ici 2030. Face à ces changements, former ses collaborateurs et collaboratrices, devient bien plus que répondre à une obligation légale. C'est avant tout anticiper les transformations, faire évoluer les compétences en interne, et assurer la compétitivité de l'entreprise. C'est aussi s'engager dans une démarche RSE, accompagner ses salariés face aux transitions et renforcer leurs compétences transversales ou « soft skills » pour être mieux armés face à un monde du travail en pleine mutation. Une combinaison équilibrée entre savoir-faire et savoir-être qui contribuent à la cohésion d'équipe et à la pérennisation des emplois.

## De nombreuses solutions

Face à ces enjeux, l'offre de formation s'est densifiée et les options se sont multipliées. Cours en présentiel ou

en ligne, tutorat interne, ateliers, formation certifiante ; chaque entreprise peut bâtir un parcours adapté à ses besoins et à ceux de ses collaborateurs et collaboratrices. Individuellement, chaque salarié peut suivre une formation financée par son compte personnel de formation (CPF). Le plan de développement des compétences, piloté par l'employeur permet de former plusieurs salariés sur une thématique précise. Les entreprises qui souhaitent mettre en place des formations peuvent s'appuyer sur les opérateurs de compétences (Opco). Les Opco peuvent cofinancer tout ou partie d'un plan de développement des compétences, des actions de tutorat ou de formation en alternance. Chaque branche professionnelle dispose d'un OPCO référent. Sur le territoire, des structures comme l'Atdec Nantes Métropole, la CCI Nantes-Saint-Nazaire, la Chambre des métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire, peuvent vous accompagner à trouver la solution la mieux adaptée.



Retrouvez toutes les infos éco de la métropole sur [entreprises.nantesmetropole.fr](http://entreprises.nantesmetropole.fr)

## FICHE PRATIQUE

# La formation, une obligation pour l'employeur

Le Code du travail impose de garantir l'adaptation des salariés à leur poste de travail et de veiller au maintien de leur employabilité face aux évolutions technologiques, économiques, organisationnelles ou environnementales. Concrètement, cela signifie que l'employeur doit proposer régulièrement des actions de formation permettant aux salariés de développer ou d'actualiser leurs compétences.

### Un entretien tous les deux ans

Le droit pour les salariés de se former de façon continue existe depuis les années 1970. Depuis les années 2000, l'évolution du marché du travail et des carrières professionnelles ont donné lieu à de nombreuses réformes. La loi de 2004 sur la formation professionnelle a vu la naissance du Droit individuel à la formation (Dif), remplacé avec la loi de mars 2014 par le compte personnel de formation (CPF). En 2018, la loi « Avenir professionnel » est venue encore renforcer ce droit. L'entretien professionnel est devenu un outil central de cette démarche. Tous les deux ans, c'est un passage obligé pour tous les salariés. Le but de cet entretien est d'évoquer les perspectives d'évolution, les projets de formation ou les opportunités de mobilité interne. Tous les six ans, un bilan récapitulatif de ces entretiens doit être réalisé.

### Ne pas confondre avec les formations obligatoires

Certaines activités et environnements professionnels nécessitent une ou plusieurs formations obligatoires liées, par exemple, à la sécurité ou à l'hygiène. Ces formations n'ont pas de lien avec l'obligation de formation.

### Se faire accompagner

#### • Dreets Pays de la Loire

La direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités peut vous guider sur des questions liées à la réglementation du travail.

▪ [pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr](http://pays-de-la-loire.dreets.gouv.fr)

#### • CCI Nantes Saint Nazaire

Les conseillères et les conseillers de la CCI vous accompagnent au plus près des besoins de votre entreprise et peuvent vous donner des informations sur la réglementation liée à la formation des salariés.

▪ [www.paysdelaloire.cci.fr/nantes-saint-nazaire](http://www.paysdelaloire.cci.fr/nantes-saint-nazaire)

#### • CMA PDL

La Chambre des métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire propose divers accompagnements, mais également des formations.

▪ [artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)



Retrouvez toutes les infos éco de la métropole sur [entreprises.nantesmetropole.fr](http://entreprises.nantesmetropole.fr)

## FICHE PRATIQUE

# Les différentes options pour former ses salariés

Que ce soit de façon individuelle ou collective, en interne ou en externe, plusieurs options s'offrent aux salariés pour accéder à la formation.

• **Le Compte Personnel de Formation (CPF) :** Il permet à chaque actif – salarié, indépendant ou demandeur d'emploi – d'accumuler des droits à la formation tout au long de sa vie professionnelle. Le CPF peut être utilisé pour suivre des formations qualifiantes. Il peut aussi être mobilisé dans le cadre d'un projet de transition professionnelle ou pour valider des acquis via la VAE.  
▪ [www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

• **Le plan de développement des compétences :** Mis en place à l'initiative de l'employeur, il rassemble toutes les actions de formation que l'entreprise juge utiles pour le maintien ou l'évolution des compétences de ses salariés. Contrairement au CPF, le plan n'a pas besoin d'être certifiant. Il peut inclure des formations très courtes, du tutorat, des ateliers internes, des conférences, des formations obligatoires. L'opérateur de compétence de l'entreprise (Opco) peut participer au financement de la formation. L'entreprise ne prend pas forcément en charge la totalité du coût.

## Associer ces deux dispositifs

CPF et plan de développement des compétences ne s'opposent pas. En tant qu'employeur, on peut encourager ses salariés à utiliser leur CPF pour co-financer certaines formations, ou construire un parcours qui combine formation interne et certification externe.



Retrouvez toutes les infos éco de la métropole sur [entreprises.nantesmetropole.fr](http://entreprises.nantesmetropole.fr)

## FICHE PRATIQUE

# Comment financer la formation de ses salariés ?

Il existe de nombreuses solutions pour financer la formation de ses salariés. Selon le profil du salarié, la taille de l'entreprise et le secteur d'activité, plusieurs dispositifs peuvent prendre en charge tout ou partie des coûts. Voici un tour d'horizon des ressources disponibles.

## Se former gratuitement en ligne

**France Université Numérique (FUN)** – MOOC publics en accès libre, développés par des universités françaises, dans des domaines variés : communication, gestion, numérique, développement durable...  
[www.fun-mooc.fr](http://www.fun-mooc.fr)

**Open classrooms** propose des dizaines de formations courtes (6 h en moyenne), en ligne et accessibles gratuitement.  
[openclassrooms.com/fr/courses](http://openclassrooms.com/fr/courses)

**Class Central** est un moteur de recherche de cours et de formations en ligne. Il agrège une grande partie de l'offre, notamment gratuite, disponible (en anglais).  
[www.classcentral.com](http://www.classcentral.com)

**Les opérateurs de compétences (Opco)**  
 Les Opco peuvent cofinancer tout ou partie d'un plan de développement des compétences, des actions de tutorat ou de formation en alternance. Chaque branche professionnelle dispose d'un OPCO référent. Pour identifier l'OPCO de rattachement de votre entreprise, rendez-vous sur le site de France Compétences  
[www.francecompetences.fr](http://www.francecompetences.fr)

**Le CPF (Compte Personnel de Formation)**  
 Chaque salarié dispose d'un budget personnel, cumulé tout au long de sa vie professionnelle.  
[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

## Se faire accompagner

**Les aides de la Région Pays de la Loire :**  
 La Région peut renforcer la capacité de formation des salariés en complétant leur CPF via le dispositif « Abondement de CPF des salariés ».  
[www.paysdelaloire.fr/les-aides](http://www.paysdelaloire.fr/les-aides)

### Transitions pro Pays de la Loire

C'est le seul organisme habilité par l'État pour financer et sécuriser les reconversions professionnelles des salariés du privé.  
[www.transitionspro-pdl.fr](http://www.transitionspro-pdl.fr)

### L'Atdec Nantes Métropole

L'Atdec accompagne gratuitement les entreprises sur les questions de recrutement, de politique RH et d'accès aux dispositifs et aux aides existants.  
[www.atdec.org](http://www.atdec.org)

### CMA PDL

La Chambre des métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire propose divers accompagnements et peut vous accompagner dans les démarches de financement d'une formation.  
[artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)

### CCI Nantes Saint Nazaire

Les conseillères et les conseillers de la CCI vous accompagnent au plus près des besoins de votre entreprise et peuvent vous apporter des conseils pour financer la formation dans votre entreprise.  
[www.paysdelaloire.cci.fr/nantes-saint-nazaire](http://www.paysdelaloire.cci.fr/nantes-saint-nazaire)



Retrouvez toutes les infos éco de la métropole sur [entreprises.nantesmetropole.fr](http://entreprises.nantesmetropole.fr)

# Qui sont les habitants et habitantes de la métropole ?

## Focus sur le public étudiant

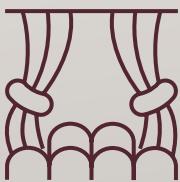
Implantées sur un territoire, les entreprises ont besoin de connaître celles et ceux qui y vivent et leurs habitudes de consommation. Premier public décrypté : les étudiants et étudiantes.

**61 070**

étudiants inscrits dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur de l'agglomération dont 43 000 étudiants à Nantes Université.

**6 à 8 %**

du budget passent dans les loisirs (36 % logement, 13 % alimentation)



**1**

habitant sur 10 de la Métropole est étudiant



**760 €**

en moyenne de budget par mois pour les étudiants n'habitant plus chez leurs parents contre 240 € pour ceux y habitant.



**9**

étudiants sur 10 de la Métropole sont scolarisés à Nantes. (Rezé, Saint-Herblain, Saint-Sébastien-sur-Loire, Carquefou, Orvault et Basse-Goulaine complètent les effectifs restants)

**8**

étudiants sur 10 déclarent avoir au moins une habitude éco-responsable régulière (transports, alimentation, achat de seconde main)

**2 000**

emplois directs générés par les activités des étudiants sur la métropole (12 000 emplois directs et indirects générés par l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation)

**2**

étudiants sur 3 déclarent exercer une activité rémunérée

Sources : Nantes Université (2023), Auran (2023), sondage OpinionWay (2024)



Nantes Métropole – 2, cours du Champ-de-Mars – 44923 Nantes cedex 09.

**Directrice de la publication :** Johanna Rolland – **Codirecteur de la publication :** Marc Peron – **Rédacteur en chef :** François Guillôme – **Journalistes :** Jeanne Ferron-Guillot, Nolwenn Perriat, Pascale Wester, Gaël Bocandé – **Photos :** Patrick Garçon – **Direction artistique :** Olivier Leprévost – **Exécution graphique :** Citizen Press – **Éditeur :** direction générale à l'information et à la relation au citoyen – **Impression :** Le Sillon – groupe Imprigraph – Papier : 100% recyclé.